



Garage Vago

☒ Association des Gens du Voyage de la Région de Cognac (AGVRC)

Centre Social Intercommunal Les Quatre Routes

112 bis, rue d'Angelier

16000 Cognac

☎ 05-45-82-02-83

Fax 05-45-82-02-84

✉ agvrc16@club-internet.fr

Contact : **Serge LEBRETON**

Garage Vago

C'est en 1998 que débute le projet de garage associatif. Le nom de « Garage vago » lui est attribué en référence au langage des gens du voyage, « vago » signifiant « voiture ». Fondé en mars 2001, le garage vago est ouvert à tout public ; il accueille néanmoins davantage de 18-25 ans. Le personnel compte 4 salariés, dont un mécanicien. Ayant pour objectif l'utilité sociale, agissant de manière désintéressée, il n'y a pas de problème lié à la concurrence quant au secteur concerné.

Cognac, dans la Charente

Territoire d'environ 20 000 habitants, Cognac se situe dans un environnement sub-urbain et rural. Les transports en commun sont essentiellement présents à Cognac. Certaines zones périphériques ne sont pas du tout desservies. De plus, les horaires ne sont pas toujours adaptés aux besoins, notamment de l'industrie viticole. Le manque de transports collectifs ou individuels est un handicap majeur à l'insertion des personnes résidant en zone rurale.

Entretien et réparation de véhicules et de deux-roues, location de cyclomoteurs, de voitures et de camion de déménagement

Le garage associatif prend désormais place dans un spacieux local de 130m². Il est équipé de l'outillage complet d'un garage. Ce matériel est prêté. On peut y faire l'entretien et la réparation de son cyclomoteur ou de sa voiture, de manière collective. Lors de location, tous les 15 jours a lieu une visite de contrôle au garage. Les 25-45 ans sont davantage représentés parmi les utilisateurs des services de location. La moitié des utilisateurs sont des

allocataires du RMI. Le Garage Vago accueille des stagiaires sur des périodes de 15 jours à 3 semaines.

L'objectif de la structure est d'abord de favoriser la mobilité des utilisateurs ; c'est une étape afin d'amener les personnes à recourir aux services de droit commun. Il s'agit aussi de diminuer les coûts de réparation et d'entretien, d'éviter les réparations de fortune, de promouvoir le respect de l'environnement et de responsabiliser les utilisateurs en favorisant une meilleure maîtrise de leur budget. La priorité est donnée aux gens en insertion professionnelle et sociale. Le CCAS est le prescripteur social.

Location cyclomoteurs

Nombre de cyclomoteurs: 30

Tarifs : adhésion de 23 € + 7, 50 € /semaine.

Caution : 76 €

Accessoires : casque, anti-vol.

Durée de la location : 1 mois renouvelable 2 fois.

80% des utilisateurs sont des hommes. 49% des utilisateurs sont des salariés.

Location voitures : (depuis janvier 2006)

Nombre de voitures : 4

Tarifs : adhésion de 23 € + 2 €/ jour pour les personnes bénéficiant du RMI ; 5 €/ jour pour les non bénéficiaires du RMI. 46 €/ mois ; 62 €/ 2^{ème} mois ; 76 €/ 3^{ème} mois jusqu'à 6 mois.

Caution : 150 €

70% de femmes utilisent cette aide à la mobilité

Aide au déménagement : (depuis avril 2006)

Véhicule : un camion

Tarifs : adhésion de 23 € + 10 €

Caution : 150 €

Assurance et plein : pris en charge par l'association

L'abandon des actions « vélos » et « scooters »

Le vélo étant souvent la cible de vol, la location a finalement été arrêtée au profit d'autres actions. Une expérimentation de location de scooters a conduit à la catastrophe : coût élevé à l'achat, mais surtout « disparitions » fréquentes et trafics.

Des inquiétudes quant aux financements

La recherche de partenaires financiers n'est pas évidente. De ce fait, le parc peut difficilement être renouvelé. De plus, les financements ne sont pas fiables d'année en année, d'où une inquiétude pour le budget. Par exemple, se pose la question de la subvention du Fonds social européen en 2007. Actuellement le Garage Vago bénéficie d'aides financières du Contrat ville, du conseil général et du FSE. Le budget est d'environ 93 000 € sur le garage. L'association est déficitaire, les charges étant élevées en terme de frais d'entretien (pièces, main d'œuvre). Les mobylettes s'usent vite car elles parcourent un kilométrage considérable. En effet, les bénéficiaires s'en servent le week-end car il s'agit pour eux d'un réel moyen de locomotion. Les recettes sont modestes, soit 16 000 € provenant de la participation des usagers et des adhésions.

« Auto-école associative, transports de touristes et vélos à assistance électrique »

De plus en plus reconnue, l'association devient une référence mobilité envers les publics en difficulté. Elle souhaite mettre en place un auto-école sociale en janvier 2007 afin de diversifier ses prestations.

Par ailleurs, avec 25 000 touristes affluant en saison estivale, un cylo de transport de touristes fait partie des projets. L'association souhaite aussi se doter de 4 vélos à assistance électrique. Enfin, la question des points relais est toujours à l'ordre du jour puisqu'un seul dépôt existe, alors que 3 seraient souhaités, dont un à Jarnac et un autre à Rouillac.

Des conseils...

Première chose : aller voir ce qui se passe ailleurs. Associer des prescripteurs. Etre très rigoureux dans la gestion des contrats de location, de la logistique. Construire un réseau de partenariat fort. Une activité qui n'est pas simple à gérer, qui demande beaucoup de temps.